



# Sury Infos

Septembre 2012



# Editorial

Chers lecteurs,

l'année écoulée a été rythmée par l'avancement des travaux du PSPG et de la RD 751 et nous en voyons le bout ! Nous voilà donc prêts pour accueillir les 106 âmes que représentent les familles du PSPG, ce qui portera le nombre des habitants à 680.

Nous avons eu l'idée d'offrir aux nouveaux comme aux anciens suryçois tout au long des pages de ce bulletin, des images de notre environnement. Pourquoi ce choix ? C'est que de nombreuses espèces faunistiques et végétales

ont disparu en région Centre. Vous y trouverez en bonne place, la Loire, le fleuve royal, qui tient une place primordiale dans notre paysage. Cet hiver nous l'avons redécouverte gelée, donnant l'occasion d'un magnifique spectacle, la débâcle, le fleuve roulant des blocs de glace qui s'entrechoquent sourdement. Le 1<sup>er</sup> juillet, nous avons fait une fête en son honneur et pour marquer les 800 km de la Loire à Vélo, piste qui la longe de Nantes à Cuffly. Alors, si vous vous sentez des fourmis dans les jambes, c'est l'occasion de faire un beau voyage...

Annie Gibert

## Sommaire

Mot du Maire .....	1
Projet de la nouvelle mairie .....	2
Budget .....	3
Communiqués de mairie .....	4 à 7
Une année à Sury .....	8 à 13
Comité des Fêtes .....	14 à 15
Associations .....	16 à 17
Carré vert .....	18 à 20
Solidarité .....	21

## Infos légales

Edition et distribution : mairie de Sury-près-Léré

Directeur de la publication : Pascal Viguié

Rédaction : Annie Gibert, Claude Fauvel et Monique Sellier

Avec la participation : du secrétariat de mairie, du Comité des Fêtes, de l'atelier de Gribouille, de Effervescence, des Insomniaks, du Perdreau, du Yin et le Yang, de l'APCS, du CCAS, et de l'Entente du Canal.

Photos : Annie Gibert et Monique Sellier

Mise en page impression : Imprimerie Colorprint

La Vallée - 18240 Savigny-en-Sancerre - Tél. : 02 48 79 30 75

Tirage : 500 exemplaires

Contact : Mairie de Sury-près-Léré - Tél. : 02 48 72 60 44

mail : mairiesurypreslere@wanadoo.fr

ISSN : en cours - Dépot légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2012

# Mot du maire



## Mes chers amis,

tout d'abord, la municipalité tient à souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants, dont la centaine de personnes venant gréer le PSPG très fraîchement sorti de terre et à l'atelier de menuiserie Franck Corporon installé très récemment route de Belleville.

En cette année 2012, le concret a enfin pris le dessus sur l'abstrait en matière de travaux sur la commune.

Le PSPG est vivant, la route des Fontenelles a énormément changé de visage, avec des réseaux électriques et téléphoniques enfouis, un nouvel éclairage public, l'assainissement collectif, un réseau de gaz, des lisses en bois bordant les fossés reprofilés, un bassin d'écrêtement des crues et un carrefour de sortie sur la RD751 très élargi.

Je ne vous cacherai pas ma très grande satisfaction d'avoir vu les conditions exemplaires de réalisation de ce chantier. Les entreprises et moi-même ne remercierons jamais assez les riverains qui, malgré des conditions très difficiles, même parfois impossibles d'accès en véhicule à leur domicile, ont coopéré au maximum pour que tout se passe le mieux possible. Et c'est en très grande partie grâce à eux que nous sommes parvenus à ce résultat aujourd'hui.

Les travaux sur la RD751 sont en cours de réalisation et vont durer une bonne partie de l'hiver. Je souhaite que chacun prenne modèle sur les Fontenelles et facilite au maximum le travail des ouvriers des entreprises travaillant pour la commune, pour chacun de nous, pour embellir et sécuriser notre traversée de bourg.

Une fois ce gros chantier terminé, viendra l'heure de se pencher sur le dernier gros projet communal de cette mandature qui se terminera en mars 2014, à savoir la construction de la nouvelle mairie, juste à côté de l'actuelle, dont les appels d'offres seront lancés dès la 2<sup>e</sup> quinzaine de septembre.

Pour un grand nombre d'entre vous fréquentant assidument la "maison du peuple", vous aurez pu constater que l'exiguïté des locaux ne permet plus de travailler sereinement.

L'accueil ne présente plus aucune confidentialité, la discrétion ne peut plus être assurée correctement hormis en passant dans la salle des mariages si celle-ci n'est pas occupée. Les conversations téléphoniques sont difficiles et le secrétariat ne peut se concentrer correctement sur ses tâches. De plus, nous devrions réaliser, pour des sommes colossales, les travaux obligatoires pour mettre le bâtiment aux nouvelles normes des Équipements Recevant du Public (ERP).

Les mariages se célèbrent dans des conditions difficiles avec au programme un déménagement de la salle chaque matin de cérémonie pour un réaménagement chaque lundi matin suivant.

Notre commune a grandi, aussi bien en nombre d'habitants qu'en notoriété et en budget, de nouveaux locaux sont devenus indispensables. Après 2 années de discussions sur ce projet, discussions ayant permis au conseil municipal de se mettre intégralement d'accord sur celui-ci, les plans définitifs sont sortis à la 3<sup>e</sup> esquisse. (Voir annexes)

Soucieuse des finances locales, la municipalité a demandé à l'architecte retenue de dimensionner les locaux à la surface minimum exigée par les normes d'accueil des personnes à mobilité réduite et de pouvoir y intégrer la totalité du mobilier actuel. Ainsi, le maire, l'accueil et le secrétariat travailleront sur les mêmes bureaux qu'aujourd'hui et le conseil municipal se réunira sur le même mobilier que depuis 15 ans. La salle du conseil et des mariages sera plus vaste et permettra enfin de recevoir les cérémonies dans des conditions dignes de celles-ci.

Vous devriez pouvoir bénéficier de ce nouveau bâtiment communal en fin d'année 2013.

Certes, tous ces travaux ont un coût. Mais rappelons que le PSPG est une opération financière blanche, les loyers

annuels versés par la gendarmerie étant dès la première année supérieurs aux remboursements d'emprunts contractés par la commune.

Pour la RD751, les travaux sont subventionnés à hauteur de 220 000 € par le Conseil Général, 93 000 € par le Conseil Régional et 75 000 € par l'État et le paiement par la commune sera terminé en 2015.

Je ne m'attarderai pas sur le coût de la nouvelle mairie, car les offres des entreprises n'étant pas à ce jour connues, le risque que je vous induise en erreur est trop important. Ces chiffres vous seront communiqués dès connaissance exacte. Le seul chiffre officiel connu de ce projet est la subvention de l'État s'élevant à 90 000 €.

**Je le rabâche, le répète tous les jours, investir, c'est faire avancer le pays, faire vivre nos entreprises et créer des emplois, si possible au plus près de chez nous.**

La construction du PSPG a offert aux entreprises environnantes (la plus lointaine à 100 kms, les plus proches à Belleville) des dizaines de milliers d'heures de travail.

Le chantier de la RD, quant à lui, fait travailler durant presque une année des entreprises de Beaulieu et Boulleret, et sur les trois premiers mois du chantier une entreprise de St-Satur.

Je vous ai résumé ce début d'année 2012 et parlé de l'avenir proche, mais je n'en oublie pas pour autant le quotidien de notre commune rurale.

**Rurale est notre commune, rurale je souhaite qu'elle reste toujours, ce qui ne veut pas pour autant dire qu'elle ne doit avoir aucune ambition.**

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne fin d'année.

Amicalement.

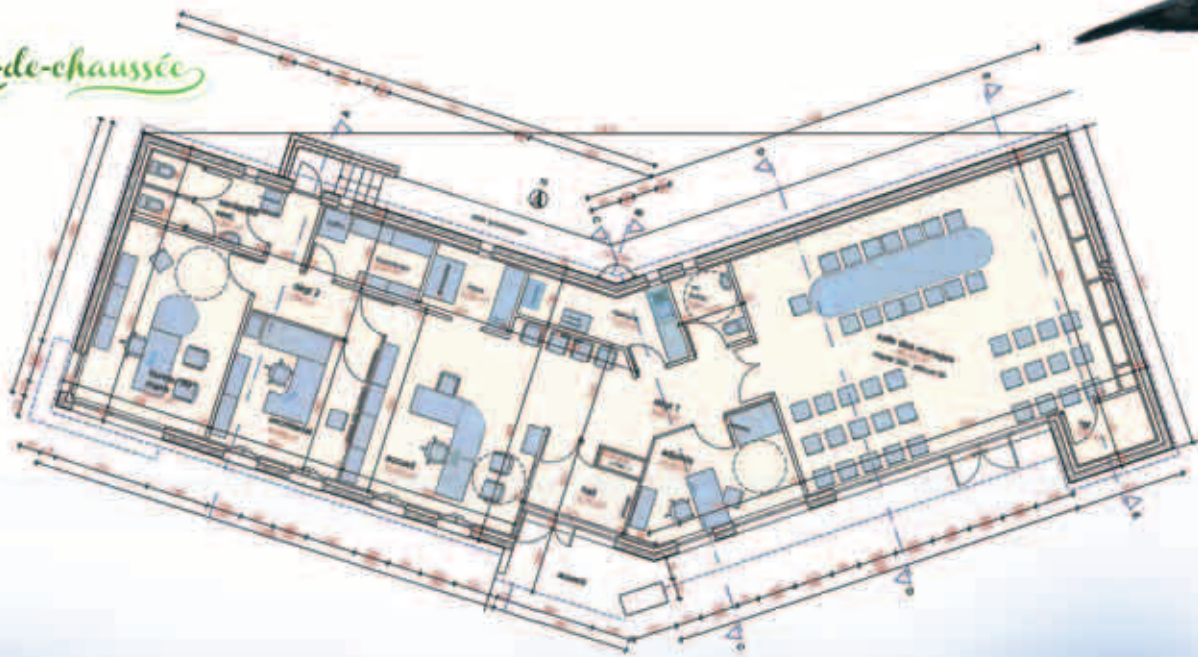
Pascal Viguié - Maire et Conseiller Général

# Projet mairie

Façade sud - sud est



Rez-de-chaussée



# Budget

## Attention !!

Si vous épluchez le Sury Infos chaque année, vous avez dû vous apercevoir que le budget général de la commune est passé en deux années de 2 millions à 11 millions d'euros.

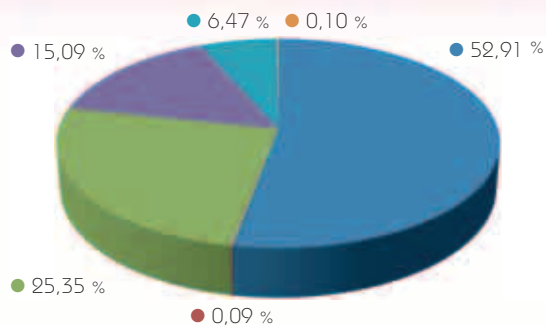
Pour cela, je vous dois quelques explications.

Non, la municipalité n'a pas décroché la timbale au loto ou à l'euro million !

Ceci est dû tout simplement aux emprunts réalisés pour la construction du PSPG et les travaux de la RD. Ces emprunts ont donc gonflé notre budget de 8,5 millions d'euros. Mais dès ces chantiers terminés, notre budget redeviendra normal, avec tout de même une augmentation d'environ 450 000 euros correspondant au loyer versé par la gendarmerie annuellement, ainsi qu'aux diverses augmentations de dotation de fonctionnement, dues à l'augmentation de population.

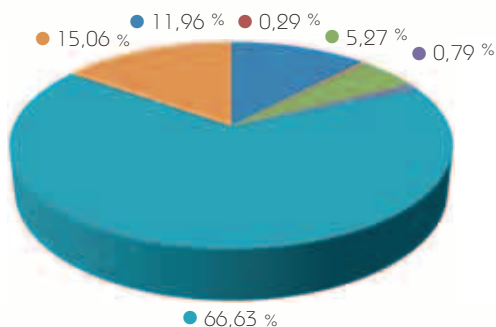
Je me tiens à votre entière disposition pour toute explication complémentaire qui vous semblerait nécessaire.

**Le Maire**  
**Pascal Viguié**



## Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	240 811 €	11,71 %
Charges de personnel	197 570 €	9,60 %
Dépenses imprévues	20 000 €	0,97 %
<b>Virt. section d'investissement</b>	<b>1 130 702 €</b>	<b>54,97 %</b>
Autres charges gestion courante	144 473 €	7,02 %
Intérêt emprunt (PSPG - bourg)	321 496 €	15,63 %
Charges exceptionnelles	2 000 €	0,10 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 057 052 €</b>	<b>100,00 %</b>

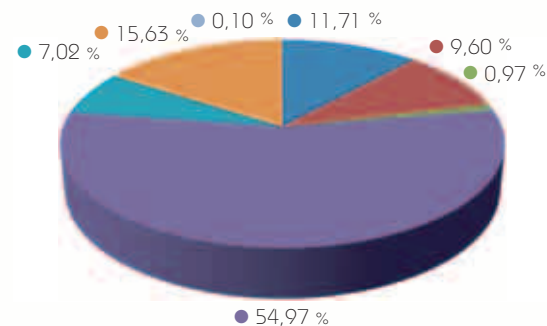


## Dépenses d'investissement

Déficit d'investissement	497 843 €	5,27 %
Divers investissements	48 010 €	0,51 %
Travaux (PSPG - mairie...)	6 680 000 €	70,65 %
Aménagement bourg (RD 751)	1 851 800 €	19,59 %
Capital prêts	311 207 €	3,29 %
Enrobés 2011	25 000 €	0,26 %
Investis. dépens. imprév. (7,5 % max)	41 190 €	0,44 %
<b>TOTAL</b>	<b>9 455 050 €</b>	<b>100,00 %</b>

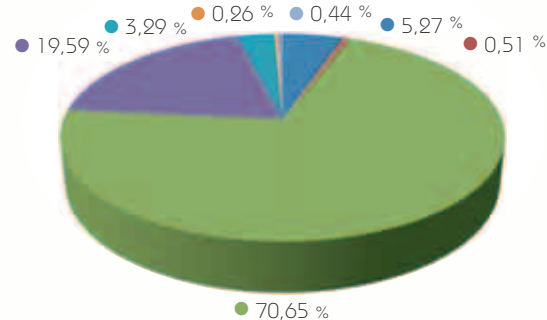
## Recettes de fonctionnement

Excédent de fonctionnement	1 088 358 €	52,91 %
Produits des services, ventes	1 855 €	0,09 %
Impôts et taxes	521 400 €	25,35 %
Dotations et subventions	310 439 €	15,09 %
Autres produits gestion courante	133 000 €	6,47 %
Produits exceptionnels	2 000 €	0,10 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 057 052 €</b>	<b>100,00 %</b>



## Recettes d'investissement

Virt. section de fonctionnement	1 130 702 €	11,96 %
Dotations (FCTVA - TLE)	27 443 €	0,29 %
Excédent d'investissement	497 843 €	5,27 %
Subvention DETR RD 751	75 000 €	0,79 %
Emprunt PSPG	6 300 000 €	66,63 %
Subventions (PSPG - bourg)	1 424 062 €	15,06 %
<b>TOTAL</b>	<b>9 455 050 €</b>	<b>100,00 %</b>



## Subventions 2012 aux associations

ACPC CATM (anciens combattants)	300 €	D.D.E.N. (association des délégués départementaux de l'éducation nationale)	30 €
Unacita	100 €	MNT du Cher (mutuelle nationale territoriale)	40 €
Comité des Fêtes	900 €	Parents et amis des handicapés du Sancerrois	300 €
Gribouille (Atelier de peinture)	200 €	AVEC (Association de veille environnementale du Cher)	100 €
le Yin et le Yang	100 €	TGV grand centre auvergne	50 €
Effervescence	250 €	Coopérative scolaire maternelle Léré	150 €
LYRE Léréenne (fanfare)	200 €	Coopérative scolaire élémentaire Léré	150 €
Ecole musique Léré	360 €	Ecole Savigny en Sancerre Classe de Neige	300 €
Société de chasse : A.P.C.S.	500 €	Ecole maternelle Léré sortie fin d'année au Zoo de Beauval	210 €
Le perdreau	100 €	Ecole Élémentaire Léré Sortie fin d'année au Pouliguen	200 €
Accueil canton de Léré	100 €	Collège 150 € séjour sportif (1 élève) + 300 € (2 élèves) voyage en Allemagne	450 €
ADMR Repas	350 €	Restaurant du cœur	300 €
ADMR travailleuse familiale	330 €	<b>Total</b>	<b>6 820 €</b>
ADMR Soins à domicile canton	250 €		
Facilavie	350 €		
Conseil départemental de l'accès au droit du Cher	150 €		

# Administration



## **Pièces et documents nécessaires pour l'établissement de vos documents**

### **Carte nationale d'identité :**

Etablissement : mairie, valable 10 ans

Gratuite en cas de 1<sup>ère</sup> demande et de renouvellement si l'ancienne carte peut-être présentée. Payante dans le cas où l'ancienne carte ne peut être présentée (perte, vol...) 25 € en timbres fiscaux.

Documents nécessaires : ancienne carte, acte de naissance, 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois, 2 photos d'identité réglementaires, (pour les mineurs : livret de famille des parents, jugement de divorce si nécessaire, autorisation du représentant légal).

Déclaration de perte : mairie - Déclaration de vol : gendarmerie

### **Passeport biométrique :**

Les demandes de passeports biométriques sont reçues uniquement par les mairies habilitées : pour notre secteur la mairie de Léré - Tél : 02 48 72 60 01

### **Autorisation de sortie de territoire pour les mineurs :**

Etablissement : mairie du domicile, gratuit.

Documents nécessaires : carte nationale d'identité du mineur, livret de famille des parents, signature des parents.

### **Permis de conduire :**

Etablissement : mairie (duplicata, changement d'adresse, changement d'état matrimonial, permis international, renouvellement suite à visite médicale).

Documents nécessaires : permis initial, 2 photos, pièce d'identité, justificatif de visite médicale si nécessaire, enveloppe format 110 x 220 mm affranchie au tarif recommandé simple avec imprimé de recommandé.

### **Carte Grise :**

Etablissement : préfecture, concessionnaires, garages, internet.

### **Mariage :**

Etablissement : mairie du domicile d'un des futurs conjoints

Documents nécessaires : dossier à retirer en mairie

### **PACS :**

Etablissement : tribunal de Bourges.

### **Carte de séjour étranger :**

Etablissement : mairie - Documents nécessaires : voir mairie

### **Revenu Solidarité Active :**

Etablissement :

Centre Médico-Social de Sancerre

Tél : 02 48 54 40 69

### **Recensement en vue de la journée d'appel de préparation à la défense :**

Etablissement : mairie, obligatoire pour les garçons et les filles à 16 ans. Le recensement doit être fait à la mairie du domicile dans les trois mois qui suivent le 16<sup>e</sup> anniversaire.

L'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens, concours et permis de conduire.

Documents nécessaires : livret de famille des parents et pièce d'identité.

### **Permis de chasser :**

Délivré par la Fédération Départementale des Chasseurs (guichet unique).

22, rue Charles Durand

18023 Bourges Cedex

Tél : 02 48 50 05 29

### **Permis de construire / déclaration préalable de travaux :**

Etablissement : mairie

Documents nécessaires : voir mairie

### **Inscription sur la liste des demandeurs d'emploi :**

Le demandeur d'emploi doit d'abord effectuer une pré inscription : soit en ligne sur le site Pôle Emploi, soit par téléphone, en composant le 3949. Un rendez-vous d'inscription est ensuite donné au demandeur d'emploi auprès de son antenne Pôle Emploi. En cas de perte d'emploi, le demandeur d'emploi remplit un seul dossier qui vaut demande d'inscription et demande d'allocation chômage.

### **Inscription sur la liste électorale :**

Doit être faite avant le 31 décembre de l'année pour une prise en compte l'année suivante.

### **Informations susceptibles d'être modifiées à tout moment**

# Informations



## Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 14h - 18h  
Samedi : 9h - 12h - Tél. : 02 48 72 60 44 - Fax 02 48 72 66 77  
Mail : mairiesurypreslere@wanadoo.fr

## Communauté de Communes du Haut - Berry - Val de Loire :

Secrétaires : Mme Clément Véronique, Mme Coignard Sandra et Mme Bon France  
La Motte - BP 03 - 18240 Sury-près-Léré - Tél. : 02 48 54 22 09  
mail : hbvl@orange.fr - Jours et horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30.

## Ouverture de la déchetterie d'Assigny :

Lundi, mercredi et samedi :  
Horaires d'été (avril à octobre) de 8h à 12h et de 14h à 19h  
Horaires d'hiver (novembre à mars) 8h à 12h et de 14h à 17h

## Collecte de bouchons en plastique :

Vous pouvez déposer vos bouchons en plastique dans le hall de la mairie.  
Les sommes recueillies par ces collectes, sont reversées à une association d'aide aux handicapés.

## Location salle des fêtes :

Réservations : Courrier de réservation avec un chèque de caution de 250 € et une attestation d'assurance

### TARIF HABITANT DE LA COMMUNE

1 JOUR .....	110 €
2 JOURS .....	170 €
Bal, fête, théâtre .....	155 €
Vin d'honneur .....	35 €

### TARIF HABITANT HORS DE LA COMMUNE

1 JOUR .....	130 €
2 JOURS .....	200 €
Bal, fête, théâtre .....	170 €
Vin d'honneur .....	55 €
Vaisselle (par couvert) .....	0,50 €
Sono .....	10 €
Vidéo projecteur .....	10 €
Forfait Sono vidéo projecteur .....	15 €

## Halte Nautique :

Les 2 premières nuitées gratuites,  
les suivantes à 5 € euros la nuit.

## Etang de la Fortay :

Possibilité d'acheter des cartes de pêche au prix de 16 € l'année pour l'étang de la Fortay à la mairie.

## Lutte contre le bruit :

Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépidations, ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies et autres instruments et outils particulièrement bruyants, ne peuvent être effectués que :  
- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,  
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,  
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h.

## Etat civil

### MARIAGES :

DUPORTAL Pascal & LOMBARDI Christine - 2 juin 2012  
CHABROUTY Sébastien & ANDLAUER Amandine - 9 juin 2012

### DECES :

ROBINET née AUPERPIN Gisèle - 20 octobre 2011  
BENOIT née GARREC Eugénie - 23 janvier 2012

### NAISSANCES :

HAUTUN Enola - 8 décembre 2011  
LESPILETTE Maxens - 24 décembre 2011  
FAISY Félicia - 12 janvier 2012  
PORRELLI Yvann - 21 janvier 2012

### PARRAINAGES CIVILS :

GARNIER Enzo - 7 avril 2012  
LEGER Anaïs - 14 avril 2012  
PETIT Noa - 16 juin 2012



# Renseignements

## ASSISTANTE SOCIALE

Pour joindre une assistante sociale s'adresser au Centre Médico-Social - rue Saint-Martin - 18300 Sancerre  
Tél. : 02 48 54 40 69 - Fax. 02 48 54 40 70

## MISSION LOCALE DU PAYS SANCERRE-SOLOGNE

Maison de l'Emploi - 27, avenue de la Gare - 18700 Aubigny-sur-Nère - Tél. : 02 48 58 35 91 - Fax. : 02 48 58 14 00  
Mail : missionlocale@sancerresologne.fr

Des permanences sont effectuées dans les chefs-lieux de cantons ainsi que dans la commune de Belleville-sur-Loire (tous les mardis matin et les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis après-midi de chaque mois). A Léré, les permanences se déroulent les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>e</sup> mardis après-midi de chaque mois.

## TRAJECTOIRES

Association intermédiaire. Mise à disposition de personnel pour travaux ménagers, travaux de jardinage, travaux de bricolage.  
Place Jean Moulin - 18240 Belleville-sur-Loire - Permanence du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00  
Mail : trajectoires.belleville@wanadoo.fr

## LE FIL

Questions en matière d'éducation ou de responsabilité parental. - Tél. : 0 800 40 18 18 - Appel anonyme et gratuit du lundi au vendredi de 16h00 à 19h00 sauf jours fériés.

## ACCES AU DROIT

Permanence le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredi du mois de 10h00 à 11h30 - Mairie de Léré - Tél. : 02 48 72 50 18

## VACCINATIONS GRATUITES ET OBLIGATOIRES

Diphtérie - Tétanos - Poliomyélite - ROR (Rougeole - Oreillons - Rubéole) - 1<sup>er</sup> trimestre 2013 à la mairie de Sury-près-Léré  
Les personnes intéressées doivent s'inscrire à la mairie - Les séances de vaccinations sont gratuites et s'adressent aussi bien aux enfants (+ de 6 ans) qu'aux adultes. Les mineurs seront accompagnés d'un parent.  
Renseignements au centre de vaccinations : Saint-Doulchard - 485, route de Varye - Tel. : 02 48 27 28 15

**MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL POUR TOUTS VOS TRAVAUX\***

**Après des particuliers**

- Emplois de saison
- Prestations dites « homme toute main »
- Petits travaux de jardinage
- Garde d'enfants - 3 ans
- Accompagnement sur le sujet école-banque
- Accompagnement d'enfants + 3 ans dans leur déplacement, si cette prestation est comprise dans une offre de service incluant un aménagement d'activités effectuées à domicile
- Boudoir agréés
- Préparation de repas y compris la tenue passé aux consommateurs
- Livraison de courses à domicile
- Assistance administrative, informatique et internet à domicile
- Soins et promenade de vos animaux de compagnie sous conditions
- Maintenance, entretien et vigilance temporaire, à domicile, de la résidence principale et secondaire
- Aide au déménagement, Mobilisation d'équipe

**L'E.B.E. votre partenaire pour des relations ponctuelles ou régulières**

**02 48 58 07 54**

\*E.B.E. : e.b.e.a@wanadoo.fr  
8 Boulevard du Général de Gaulle - BP 713 - 18700 AUBIGNY SUR NÈRE  
\*Tous les services sont réservés aux particuliers  
\*L'organisme reçoit des subventions de la région Centre  
\*Les prestations sont effectuées par des professionnels qualifiés







# Pratiques



## INFIRMIERES

- Deguin Béatrice et Mossion Philippe - 17, place des Tilleuls  
Boulleret - Tél. : 02 48 72 31 77
- Brogi Christine, Moreau Géraldine, Sachot Emmanuelle, Rignault Elodie - 7, bis grande rue  
Léré - Tél. : 02 48 72 50 29

## PHARMACIES

- Mme Dessenon - 9, rue du 16 juin 1940  
Léré - Tél. : 02 48 72 60 42
- Mme Popotte - place de l'église  
Savigny-en-Sancerre - Tél. : 02 48 72 14 15

## PODOLOGUE - PEDICURE

- Mme Berthelem - 7, place du Champ de foire  
Savigny-en-Sancerre - Tél. : 02 48 72 58 03



## CABINET DENTAIRE

- Dr Bergeron Pascal - 15, route de Gien  
Léré - Tél. : 02 48 72 60 26

## ARTISANS - COMMERCANTS

Alizay Jean Louis	Taxi	Tél. : 02 48 72 66 23	Port. : 06 70 05 32 63
Becreau Pascal	Taxidermiste	Tél. : 02 48 72 60 92	
Bertrand Denise	Gîte rural	Tél. : 02 48 72 57 50	
Bonnisseau Ent.	Garage	Tél. : 02 48 72 53 96	Fax : 02 48 72 10 45
Chez Fred	Bar restaurant	Tél. : 02 48 72 79 46	
Danne Ent.	Motoculture	Tél. : 02 48 72 61 92	Fax : 02 48 72 58 92
Favazza Ent.	Maçonnerie	Tél. : 02 48 72 68 79	
Guérin Michel	Couverture	Tél. : 02 48 72 10 33	Fax : 02 48 72 13 14
L et B Coiffure	Coiffure à domicile	Tél. : 02 48 72 59 65	
Corporon Franck	Menuiserie	Port. : 06 07 35 98 46	
Vimpère Christine	Maraîchère	Tél. : 02 48 72 39 07	

## MEDECINS

Dr Pitt Michel	3, rue Bel Air	Léré	Tél. : 02 48 72 60 38
Dr Popotte Richard	4, place de l'église	Savigny-en-Sancerre	Tél. : 02 48 72 40 44
Dr Barault Jean François	8, place Chanoine Roche	Léré	Tél. : 02 48 72 19 54
Dr Versele Catherine		Belleville-sur-Loire	Tél. : 02 48 72 61 21



# Une Année à Sury

**9 juillet 2011 - Un atelier de jardinage proposé par la médiathèque communautaire "Les jardins du savoir"**

Christine Vimpère, a ouvert son jardin, aux Tortes, pour un atelier de jardinage animé par Christine Coulomb, Responsable Pédagogique du Jardin des Merlettes. Découvrir quelques trucs et astuces pour soigner son jardin tout en respectant l'environnement. Cet atelier venait en complément d'une exposition et d'une conférence sur le thème du Jardin écologique.



**9 août 2011 - Randonnée vespérale organisée par l'association de l'Office du Tourisme HBVL**

Par une belle nuit d'été menant les randonneurs à la rêverie, le guide de la petite troupe, Michel Tinelli, a illustré chaque étape d'anecdotes et de commentaires historiques.

Il s'est particulièrement attardé sur la vie de personnages ayant vécu à Sury-près-Léré, comme Ferdinand Gambon, plusieurs fois député.

Il a également évoqué deux habitantes modestes de notre village, mais remarquables par le courage dont elles ont fait preuve durant la tourmente de la deuxième guerre mondiale : Hermine Lasne et Estelle Bertrand. Il a également relaté le destin extraordinaire de l'américaine Virginia Hall, présente à Sury-près-Léré durant l'été 1944.

**10 septembre 2011 - "Les Chevrières de la Montagne des Fanaux"**

Balades Interprétées en Haut Berry Val de Loire guidées par la Maison de Loire du Cher à l'occasion de la quinzaine de l'environnement.

Sept randonnées de découverte, une par commune, pour mêler nature et culture. A Sury, nous avons redécouvert les sentiers des gardiennes de chèvres d'autrefois à travers nos collines et chemins pittoresques. Une belle façon de retrouver les trésors de la nature étroitement liés à l'humain.



**10 septembre 2011 - Soirée cabaret avec "Les Pirates de l'Air"**



Un duo de joyeux drilles qui ne combattent que la mélancolie : Joël Boureux et Kévin Maxton, ont offert un spectacle s'articulant sur des parodies de chansons actuelles ou d'opérettes, toute la soirée les artistes ont emmené le public dans leur délire pour son plus grand plaisir.

L'entrée du spectacle était gratuite mais la recette de la buvette était reversée au profit du Téléthon.



# Une Année à Sury

## 7 octobre 2011 - Réunion publique avec la Gendarmerie

Le Capitaine Damien Tinturier (successeur du Capitaine Jeunet), chef de la Communauté de brigades de Gendarmerie Sancerre-Léré-Vailly et la municipalité ont invité les habitants pour un échange public.

La nouvelle communauté de brigades Léré - Sancerre - Vailly regroupe trois unités afin de mettre plus de gendarmes sur le terrain. 28 militaires sont ainsi répartis jour et nuit sur 28 communes de la zone d'intervention. Le Capitaine a rappelé le rôle de la gendarmerie pour la protection de la population ce qui demande également l'implication de tous. Développer la communication entre voisins afin d'éviter des désagréments aux personnes isolées ou vulnérables.



bles. Le Capitaine a rappelé aussi quelques précautions simples à intégrer pour se protéger des escroqueries et pour la protection des enfants. Il conseille d'éviter d'appeler le Maire qui ne peut pas tout faire et dans certains cas c'est une perte de temps.

évoqué la sécurité routière, déclarant : "il faut être prudent partout, chaque endroit peut être dangereux". Il faut savoir qu'il y a eu 765 accidents dans le Cher depuis janvier 2011 (sur 10 mois), dont 83 sur le secteur de Léré. Statistiquement il s'avère que 75% des accidents concernent des jeunes de 18/25 ans, la vitesse et l'alcool étant les causes principales des accidents.

Les gendarmes ont également rappelé les effets nocifs du cannabis dont les traces restent présentes, donc décelables, jusqu'à trois jours dans l'organisme. Tout contrôle positif aux stupéfiants sera mentionné au casier

judiciaire du contrevenant. Les autres missions capitales de la gendarmerie sont la sécurité routière et la fonction de police judiciaire.

Le Chef d'escadron Laurent Chartier, commandant la compagnie de Bourges a

Cet échange s'est terminé sur la présentation de divers matériels.

## 25 novembre 2011 - Concert à l'Eglise avec "La Fanfarine" un événement culturel de grande qualité

Une troupe de musiciens talentueux et généreux ont offert au public un concert original de morceaux de leur composition. Les cinq musiciens, Marie Braun, saxophone baryton, Guillaume Grenard trompette, Mathieu Guerret saxophone-soprano, Jean-Louis Marchand à la clarinette, et Nicolas Pellier batteur-percussionniste, ont surpris le public par leur déambulation musicale.

La Fanfarine, venue de Bourgogne, a donné une représentation inattendue. Le public charmé a beaucoup apprécié la qualité de ce spectacle musical hors du commun.

Les dons collectés au cours de cette soirée, offerte par la municipalité, ont été entièrement reversés au profit du Téléthon.

Nous remercions la troupe de la Fanfarine qui a généreusement offert aux résidents de la maison de retraite de Boulleret un petit concert dans l'après-midi.



# Une Année à Sury



## 11 décembre 2011 - Spectacle pour enfants "Teckel Histoire"

C'est une jolie fable que les enfants ont découverte, un loup tout maigre, une grand-mère végétarienne et Lucien le chien.

En résumé : le loup, rockeur affamé, rêve de croquer le chien pendant que la grand-mère passe son temps sur "Face de Bouc" à la recherche d'un fiancé. Gags, facéties et musique pour le

plaisir des enfants qui ont même participé au final.

Un vrai spectacle de Noël où on a beaucoup rit et chanté. A la fin du spectacle, les artistes se sont rendus disponibles pour toutes les questions des enfants.

Interprété par Martine Tourreil au piano, Patrick Cauli au chant et à la guitare et Lucien le chien cabotin de première.



## 6 janvier 2012 - Vœux de la Municipalité

Monsieur le Maire, a formulé ses vœux aux habitants de Sury-près-Léré, exprimant son interrogation sur le devenir des communes, réceptif à l'urgence écologique, regrettant la cure d'amaigrissement des services publics et saluant le travail des entreprises locales dont l'activité est indispensable à l'économie nationale. Après avoir résumé les grands travaux entrepris sur notre commune, il a présenté à l'assemblée, Madame Anne Peronnet, nouvellement élue présidente de la Communauté de Commune, qui prend sa suite.



## Janvier 2012 - Distribution du n°1 du Mag de la CLI

(Commission Locale d'Information de Belleville-sur-Loire)



La CLI a pour mission l'information de la population sur le fonctionnement de la Centrale et le suivi de son impact sur l'environnement. Composée de 30 élus, d'associations de défense de l'environnement, d'organisations syndicales et de personnalités qualifiées représentant le monde économique. Elle est présidée par Monsieur Bernard Buffet, adjoint au maire de Boulleret.

## 7 février 2012 - Internet pour tous, réunion publique

Information sur Atout 18, réseau départemental haut débit conçu par le Conseil Général pour réduire la fracture numérique et développer l'attractivité pour notre département. La société chargée du développement de ce réseau se nomme Ozone. Ozone, ça évoque un gaz et aussi un trou, celui de la stratosphère. Or, pour les habitants qui sont pénalisés par la déficience de l'internet, à ce jour, le trou n'est pas encore refermé !

# Une Année à Sury

**11 mars 2012 - Journée des droits des femmes, Virginia Hall (1906-1982) héroïne oubliée de la seconde guerre mondiale**



Cette américaine d'une beauté envoûtante et au caractère rebelle fut l'une des plus grandes espionnes en France. Fille d'une riche famille de Baltimore, après ses études universitaires tant en Amérique qu'en Europe elle devient secrétaire d'ambassade et après un accident qui lui valut l'amputation de sa jambe gauche, elle voit sa carrière de diplomate définitivement condamnée.

Elle démissionne de l'administration américaine, préférant vivre sa vie. Réfugiée à Londres en 1940 elle est recrutée par les services secrets britanniques (SOE) dont elle devient un relais incontournable en France. En mission à Lyon, traquée par un agent double et par la Gestapo, elle échappe par miracle aux

arrestations, traversant à pied les Pyrénées à la fin de 1942. Elle revient en France au printemps 1944, les services secrets américains (OSS) lui demandent alors d'organiser l'insurrection des maquis du Centre, sous le nom de code "Diane". L'espionne se transforme en fermière, financière, opératrice radio, chef de commando. C'est à cette époque qu'elle se trouvera à Sury-près-Léré, cachée dans la ferme d'Estelle Bertrand.



Il y avait beaucoup d'émotion chez les spectateurs à la fin de cette évocation, car certains d'entre eux gardent encore vivante en mémoire cette terrible période.



**15 Avril 2012 - Effervescence le groupe vocal local offre aux habitants un spectacle années 1980**

Le groupe a attiré un public nombreux "d'aficionados" des interprètes et des chansons de la décennie bonheur.

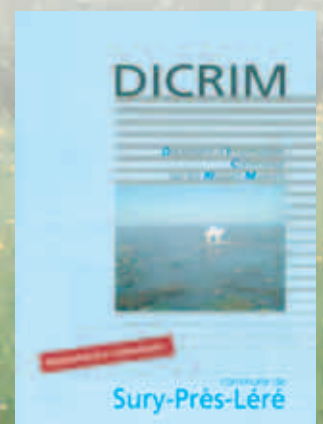
**28 avril 2012 - Une nouvelle association musicale à Sury : "Les Insomniaks"**

Le groupe n'est pas inconnu à Sury. Nous les avons reçus pour leur premier concert lors de la brocante en 2008. Depuis le groupe suit son chemin, l'association est inscrite à la Préfecture du Cher.

**12 au 18 mai 2012 - L'atelier de Gribouille expose à Sury.**

**Juin 2012 - Distribution du DICRIM - Un document à lire attentivement et à conserver**

Document d'information sur les risques naturels et technologiques majeurs auxquels les citoyens sont soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent, un droit inscrit dans le code de l'environnement.



# Une Année à Sury

## 1<sup>er</sup> juillet 2012 - La Loire à Vélo en Fête

La Communauté de Communes HBVL a choisi Sury comme village étape.

La Région Centre et 30 communes du bord de Loire ont organisé la deuxième édition de "La Loire à Vélo en Fête !" marquant l'achèvement des 800 km du parcours et son exceptionnel retentissement touristique, culturel et économique.

Cet événement a été marqué par la participation remarquable : des élus de la CDC, de la Maison de Loire, des associations sportives, des producteurs locaux, de l'Office du Tourisme Haut Berry Val de Loire, des habitants des sept communes, de la municipalité de Sury et de son Comité des Fêtes.




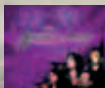

Tout au long de la journée, sur le site idéal du "Champs des Aulx", se sont déroulées des animations dédiées à la nature, à la Loire et au vélo bien sûr ! Une vraie belle fête champêtre, joyeuse et ensoleillée.

Nos remerciements vont particulièrement aux bénévoles du Comité des Fêtes de Sury qui ont fait un travail formidable. La réussite de cet événement revient en grande partie à l'équipe qui a assumé toute l'installation, assuré la buvette et le barbecue dans cet endroit merveilleusement sauvage.

Nous n'oublions pas aussi le groupe vocal de Sury Effervescence qui s'est rendu disponible à la dernière minute sans hésitation pour le plaisir de tous, grand merci Mesdames.



## CALENDRIER DES DERNIERES MANIFESTATIONS 2012 QUI VOUS ATTENDENT A SURY-PRES-LERE

- Samedi 22 septembre, offerte par la municipalité, soirée cabaret à la salle des fêtes avec "Les Complices". Entrée gratuite, buvette au profit du Téléthon 
- Dimanche 7 octobre, organisé par le CCAS, repas des aînés à la salle des fêtes
- Jeudi 1<sup>er</sup> novembre, organisé par le Comité des Fêtes, loto, à la salle des fêtes
- Vendredi 23 novembre, offert par la municipalité, Concert à l'église "Gospel Mind". Entrée gratuite, dons au profit du Téléthon 
- Dimanche 16 décembre, offert par la municipalité, spectacle pour les enfants, le théâtre de l'Escabeau jouera le Trounbole d'après les contes de Grégoire Solotareff 

# Une Année à Sury

## Un rappel : le Téléthon et notre commune



Depuis de nombreuses années, notre commune participe à cette mobilisation nationale. Cet événement organisé par l'AFM (Association Française contre les Myopathies) a pour but de sensibiliser le public aux maladies génétiques dites "rares" ou "orphelines" et de récolter des fonds pour aider la recherche médicale. Cette action a permis de faire avancer la médecine et d'améliorer la santé de nombreux enfants dont la vie était condamnée.

Notre commune est petite et ne dispose pas de grands moyens médiatiques, alors pour apporter sa contribution au Téléthon la municipalité s'implique. Elle consacre deux spectacles de qualité ouverts à tous et gratuits. Cette action ne va pas sans un appel

aux dons des spectateurs qui viennent là pour se distraire avec en plus une pensée affectueuse pour les enfants malades. Le Comité des Fêtes apporte aussi sa contribution en organisant une bourse aux plantes lors de la brocante. Ces actions peuvent paraître modestes mais elles existent grâce au dévouement de bénévoles qui ne demanderont jamais rien en échange, qu'un peu de compassion et de participation "sonnante et trébuchante" du public.

Si l'équipe du Sury Infos se permet ce petit rappel, c'est que ces dernières années nous avons constaté un désintérêt du public qui va avec une baisse importante des sommes qui sont reversées au Téléthon.

Nous comptons sur vous et "la force T", celle qui gagne face à la maladie et vous adressons un immense merci.

## LES TRAVAUX

Depuis l'ouverture du chantier le 6 juin 2011, soit 14 mois plus tard, le paysage du quartier des Fontenelles est passé de territoire agricole à un quartier d'habitation pimpant.

Les pavillons ont poussé comme des champignons qui, sans être épargnés par les aléas communs à tout chantier, ont connu un hiver déplorable.

Des journées de pluie transformaient le chantier en gadoue ralentissant les équipes et leurs engins, le vent abattait un pignon fraîchement monté et pour finir le gel empêchait les maçons de maçonner ; tout un programme de tracasseries.

Si je vous dis tout cela c'est que les membres du conseil municipal étaient destinataires chaque semaine des comptes rendus de chantier. Lecture un peu indigeste pour une non-avertie mais pleine d'enseignements.



Ainsi nous avons pu suivre et partager les inquiétudes, voire les angoisses de M. le Maire. Je ne rajouterai rien de plus aux explications qui vous ont été données sur ce sujet dans ce bulletin.

Toutefois, je remarquais au milieu des équipes qui œuvraient, une présence féminine sur ce chantier ; Madame Lénaïck Rouyer, du Cabinet de Conseil Safège, casquée, bottée, ingénieure compétente, efficace et de plus très jolie !

Annie Gibert





# Comité d

## *La journée du 14 août 2011*

Tout commençait bien, le montage des barnums, l'installation et la préparation de la soirée tout cela sous un agréable soleil. Et voilà que dans l'après-midi des ondées se sont manifestées. Alors que les artificiers préparaient le feu d'artifice sous un temps maussade, juste avant les festivités, à l'heure où démarrait le repas champêtre, une averse cataclysmique nous est tombée dessus, décourageant une bonne partie de nos fidèles. Malgré toutes ces mauvaises fortunes, l'ambiance est revenue pour le feu d'artifice et le bal.

## *La randonnée pédestre du dimanche 4 septembre*

Les randonneurs présents à l'appel et en forme ont trouvé, comme l'année précédente sur le parcours, nos bénévoles qui leur ont proposé boissons et friandises pour les aider à reprendre des forces et même du soleil !

## *Le lot du 1<sup>er</sup> novembre*

C'est une manifestation incontournable pour de nombreux participants de la région. Nos annonceurs et les personnels de salle n'ont pas chômé. Un grand merci pour leur réactivité. Un bémol pour notre "touilleur", la salle a réclamé son renvoi.

## *Le colis des aînés*

Le 10 décembre, nous avons distribué le colis aux aînés. C'est chaque année une journée privilégiée qui nous donne l'occasion de rencontrer nos doyens juste avant les fêtes. Cette année encore, nous avons retrouvé des personnes à l'esprit vif ayant beaucoup d'histoires à nous raconter. La réalisation et la distribution des colis sont assurées conjointement avec la municipalité. Merci.

## *L'assemblée générale du Comité des Fêtes*

Le programme 2012 a démarré le 17 février avec l'assemblée générale et son lot de rapports, bilans et projets. Le départ de Chantal Kauffman du Bureau a été remplacé par Claude Lasne. Pour finir, tous les membres se sont trouvés réunis levant leur verre à la santé de notre doyenne qui fêtait ses ... ans. Le Comité des Fêtes n'est pas un club fermé, il est ouvert à tout le monde et avec le sourire. L'année 2013 sera l'année du Comice Agricole du canton de Léré. Comme la tradition le veut, ce sont les Comités des Fêtes et les agriculteurs qui en assurent l'organisation, soutenus financièrement par les municipalités.



# les Fêtes

## Le loto des Rameaux

Il est moins important que celui de la Toussaint mais tout aussi animé. Pour démarrer le jeu ce 1<sup>er</sup> avril, chaque joueur s'est vu offert un œuf en chocolat. Cela n'a pas empêché quelques personnes de critiquer notre façon de procéder et d'entendre "plus vite - moins vite" mais cela fait partie du jeu. Pour info notre "touilleur" a été réintégré.

## La brocante du 24 juin

Cette journée débutait fraîchement mais à mesure que la journée avançait le soleil se montrait plus magnanime. Les exposants se sont installés petit à petit, laissant seulement quelques espaces vides. Après deux mauvaises années dues à des conditions météorologiques exécrables, nous avons enfin retrouvé le sourire. Nos cuisiniers et cafetiers ont été de nouveau sollicités.

## La foire à vélo en Fête du 1<sup>er</sup> juillet

La journée qui commençait timidement, s'est fortement accélérée en début d'après-midi. Le facteur (Alain Dauron), sur son vélo datant du début de sa carrière, a su avec force et volonté distribuer ce courrier capital où il était question de restauration et d'amusement aux Champs des Aulx. Nous laisserons la parole aux organisateurs de cette journée.

## Nos prochains rendez-vous :

- à l'heure où nous écrivons, le Sury Infos est encore en fabrication, alors nous espérons que vous aurez pu apprécier **une superbe soirée le 14 août**, que vous serez venus nombreux au repas champêtre, vous aurez apprécié le feu d'artifice, et fini la soirée au bal animé par Denis Houard, que vous connaissez dans un autre rôle (à vous de deviner lequel),
- le **loto du 1<sup>er</sup> novembre** vous accueillera avec votre famille,
- je terminerai avec nos aînés que nous retrouverons pour **le colis samedi 10 décembre**.

Je ne peux pas achever ce résumé sans remercier Monsieur le Maire et le Conseil Municipal mais aussi notre équipe de bénévoles pour son aide précieuse dans tous les domaines. La réalisation de ces manifestations n'est pas l'œuvre d'une personne mais d'une équipe soudée qu'est le Comité des fêtes.

Le Président - Christian Hayez



# Associations

## EFFERVESCENCE

Notre spectacle "Années 80 en Effervescence" rythmé par les plus grands tubes des années bonheur a rencontré un franc succès avec une 1<sup>ère</sup> à la salle des fêtes de Sury bondée le 15 avril et des dates qui se sont enchaînées depuis, dont la fête de la St-Posen à Santranges et la Fête de la Musique à Cosne/Loire. Notre troupe de chant est désormais composée de 6 chanteuses et d'un sonorisateur et nous répétons chaque vendredi soir à la salle Eugène Chigault. Dès la rentrée, nous travaillerons sur un nouveau projet de spectacle à thème pour l'année 2013 mais il est encore trop tôt pour vous en parler... Un grand merci à la commune de Sury près Léré pour son soutien, ainsi qu'à celles et ceux d'entre vous qui nous accompagnent à chaque concert. Une pensée émue pour notre amie Isabelle qui nous a quittés. Retrouvez-nous sur notre blog : frvsens18.skyrock.com



Pascale - Présidente de l'Association

## LES INSOMNIAKS



Le groupe, "Les Insomniaks" existe depuis déjà 6 ans. Il s'agissait à l'origine d'une volonté de s'amuser en faisant de la musique pop-rock entre amis. Mais très vite, le désir de se produire en public nous est venu. Notre premier concert, nous l'avons réalisé à Sury près Léré le 21 juin 2008, pour la brocante. Depuis, nous nous produisons deux à quatre fois par an, dans des pubs, des restaurants et pour des associations ou des communes. Cette année, nous sommes heureux d'avoir participé à la Fête de la Musique à Sury. Le groupe est composé de 5 musiciens : 1 guitariste, 1 guitariste et chant, 1 batteur, 1 bassiste, 1 chanteur et un technicien du son et DJ. Pour toute information : Jean-Marc Tricaud - Président au : 02 48 72 50 11

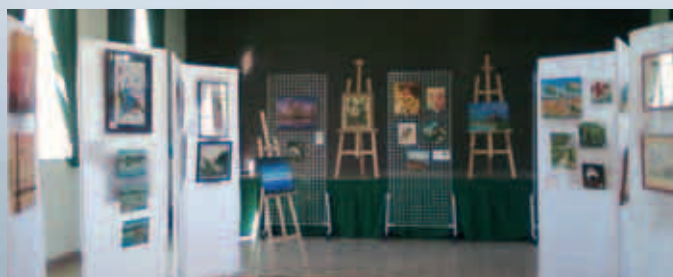
## L'ATELIER DE GRIBOUILLE

Suite au succès que remporte notre association, il s'avère que le groupe du mardi se trouve au complet. Nous pouvons encore accueillir des peintres autonomes connaissant la peinture à l'huile et l'aquarelle à la séance du mercredi après-midi de 15h à 17h.

Nous rappelons que l'Atelier se réunit toujours à la salle Chigault, dont tous apprécient le confort.

Cette année, afin de nous faire mieux connaître, nous avons le projet d'organiser plusieurs expositions. Il est aussi prévu une journée de peinture dans la nature.

Pour toute information : Richard Séry - Président au : 02 48 72 53 87





# Associations

## LE PERDREAU



Bonjour à toutes et à tous. Depuis la création de notre association nous avons mis en place, à la demande de plusieurs agriculteurs, le piégeage des ragondins et autres rats. Les captures sont importantes, 175 ragondins à ce jour en à peine deux saisons dont 90 % ont été capturés dans le val. Une autre activité du piégeage nous confirme que la population de renards se porte bien, 45 animaux capturés depuis 2009. La population de faisans évolue d'année en année, dommage que ce printemps ait été trop pluvieux ; nous observons de nombreuses poules faisanes sans couvée. Du côté des perdrix, la situation se dégrade de saison en saison. Un projet de plantation de haies verra le jour en fin d'année. Ces résultats positifs nous démontrent qu'il faut une présence journalière sur le terrain.

Pascal Becuau

## LE YIN ET LE YANG



Santé, équilibre, bonheur de vivre avec les arts chinois Qi Gong et Tai Ji Quan. Art chinois s'exprimant par le mouvement conscient, le **Tai ji Quan** est une voie traditionnelle d'épanouissement intérieur. Synthèse du Qi Gong et de l'art martial, par l'harmonisation du souffle, de l'esprit et du corps, le Tai ji quan développe et régularise la circulation naturelle de notre énergie vitale, le Qi. La base de cet art chinois est l'étude de la Longue Forme, séquence continue de 108 figures, qui s'apprend selon des niveaux progressifs. Cet art relationnel développe la confiance en soi, la tolérance, la vigilance et l'écoute intuitive de la relation.

Agréable et efficace, le **Qi Gong** est accessible à tout âge. Il est construit sur les principes de l'énergie chinoise. Mobilisant l'énergie vitale, il la renforce en harmonisant toutes les fonctions du vivant. Le Qi gong recouvre une grande variété d'exercices dynamiques ou statiques, visant à accorder le souffle, le corps et l'esprit en une unité plus profonde. Cet art vieux de plus de 3000 ans, est l'objet de recherches scientifiques actuelles en Chine, au Japon, aux USA.

Si vous souhaitez découvrir ces arts chinois, rejoignez l'Association "Le Yin et le Yang"

Cours le lundi hors vacances scolaires de 18h à 19h pour le Qi Gong et de 19h à 20h pour le Tai Ji Quan.

Contact : Yves Weber au 09 51 17 20 83 ou [ass.yinyang@laposte.net](mailto:ass.yinyang@laposte.net)

## ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES ET DES CHASSEURS DE SURY-PRÈS-LÉRÉ

Bonjour à tous ! Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Si l'année 2011 fut marquée par la sécheresse printanière, cette année il n'en est rien ! La météo de ce début d'année a quelque peu chamboulé le calendrier des travaux agricoles et par la même occasion la reproduction du petit gibier ; certaines couvaisons n'ayant pu être menées dans de bonnes conditions en raison des pluies abondantes et des températures trop fraîches.

Si nous entendons le chant du coq faisanois ou de la perdrix aux heures du lever et coucher du soleil, il n'en reste pas moins que la naissance des jeunes est tardive et reste rare. Les sociétés de l'APCS gèrent le territoire de chasse aux travers d'aménagements tels que jachères fleuries, cultures à gibier, agrainage du petit gibier durant la mauvaise saison et bien entendu la régulation des espèces classées nuisibles comme le renard (porteur de maladies transmissibles à l'homme), la fouine détériorant les combles des habitations, le ragondin (introduit pour sa fourrure) pour les dégâts sur les cultures, les berges et digues des cours et plans d'eau.

Nous revoyons des espèces rares ou disparues de notre département telles que la loutre, la huppe, le castor et la genette pour ne citer qu'eux. Nous vous souhaitons de les redécouvrir au cours d'agréables ballades sur les chemins de notre commune !

Suryçoises et suryçois, si la chasse est votre passion, nous serons heureux de vous accueillir au sein de notre association.

Si l'ouverture de la saison de chasse 2012 / 2013 est fixée au 16 septembre, l'APCS a choisi de débiter cette saison le 23.

Philippe Ballenecker



# Carré Vert

## GRUE CENDREE (Grus Grus)

Tous les ans, en novembre et en mars, en levant le nez, vous pourrez voir passer les vols majestueux des grues cendrées, traversant notre département pour aller de la Baltique vers l'Espagne à l'automne et retour dans le sens inverse au printemps. Qu'est-ce qui nous permet de distinguer les yeux fermés une troupe de grues ? Leur cri ; elles crient sans arrêt. Le plus étrange c'est d'entendre quelque part dans un ciel clair, bleu et vide, le passage d'une escadre que l'on cherche et que l'on ne trouve pas ; c'est que les grues passent à une altitude tellement vertigineuse, que notre œil est incapable de les apercevoir. Ces voyageuses, lorsqu'elles espèrent trouver là-haut des vents favorables, ne craignent pas de se hisser jusqu'à l'étage des altocumulus (3 000 à 4 000 m). Leurs cris en revanche réussissent à parvenir jusqu'à nous.

La grue cendrée est l'un des plus grands oiseaux d'Europe, avec une envergure de 2 m et un poids de 4 à 6 Kg. Cette espèce, sociable et très grégaire lors des migrations et de l'hivernage, devient territoriale au moment de la nidification. Les oiseaux ne deviennent aptes à se reproduire qu'à l'âge de 3 à 5 ans. Le couple, uni pour la vie, niche solitaire sur de vastes étendues de marais ou forêts marécageuses pouvant atteindre plusieurs centaines d'hectares.

Après l'élevage des jeunes, en août et septembre, des milliers de grues se rassemblent sur l'île suédoise d'Öland. De là, elles gagnent la côte sud de la Mer Baltique. L'île de Rügen et ses environs accueillent en octobre au moins 30 000 oiseaux, tandis que 15 000 autres stationnent plus à l'intérieur de l'Allemagne.

Un premier départ s'effectue vers la fin du mois et précède d'une à trois semaines la vague principale des migrants. La lagune espagnole de Gallocanta, dans la province de Saragosse, est la dernière étape avant la dispersion sur les grandes zones d'hivernage du sud-ouest du pays (Estremadure).

**De par sa situation géographique, la France représente donc une région primordiale pour la conservation de l'espèce.**



# Carré Vert

Des cas d'hivernage sont connus sur le site de la Loire (secteur de Mesves) ainsi que sur l'Allier, pouvant atteindre plus de 1 000 individus durant cette période.

Les préservations des zones humides et la restauration des habitats potentiels de nidification pourraient permettre à l'espèce son expansion sur notre territoire. Il est également important de protéger les sites d'hivernage par des zones de tranquillité, l'espèce étant très sensible au dérangement.

Code espèces A 127

**Statut juridique :** Espèce protégée en France

Annexe I de la Directive Oiseaux - Annexe II de la Convention de Berne

Quel rapport y a-t-il entre le géranium et la grue ?

- Le nom *Géranium* vient du grec "geranios" qui veut dire "Grue". Regardez le vrai géranium celui qui pousse dans les bois, au bord des routes, on l'appelle *Herbe à Robert* ou *Bec de Grue* à cause de la forme de son fruit.

Annie Gibert

**L'observatoire de biodiversité en région Centre communique :**

**En région Centre, des espèces autochtones ont disparu :**

Oiseaux : 32 % en Liste Rouge, 3 espèces nicheuses disparues depuis 35 ans.

Mammifères : 14 % en Liste Rouge, 1 espèce disparue, le vison d'Europe.

D'autres, introduites, sont invasives et concurrencent les espèces autochtones : Ragondin, Rat musqué, Silure glane, Perche soleil, Ecrevisse américaine, Ambroisie, Jussie à grandes feuilles, Renouée du Japon, etc....

Les habitats naturels sont aussi impactés car leur disparition entraîne celle des espèces qu'ils abritent.

Ces informations sont téléchargeables sur le site internet de Nature Centre dans la partie "Publication" [www.naturecentre.org](http://www.naturecentre.org)



# Carré Vert

## COMMUNIQUÉ DE L'ENTENTE DES CANAUX DU CENTRE FRANCE

Etes-vous plaisancier ? Non ? Pêcheur ? Non plus ! Alors vous êtes cycliste, randonneur ou simplement promeneur du dimanche, flâneur, poète, - amoureux du patrimoine ?

Qu'importe d'ailleurs. Une chose est certaine : vous aimez le canal qui glisse sous vos yeux. C'est toute votre enfance, les parties de pêche avec votre grand-père qui vous racontait le canal navigué par le commerce, votre premier rendez-vous amoureux, les baignades avec les copains. Et si ce canal n'est pas celui de votre jeunesse vous l'avez découvert lors de votre arrivée, il vous a charmé immédiatement. Il est le parcours rêvé pour vos courses à pied, vos randonnées en vélo, vos balades avec toute la famille après le repas dominical. Ce que c'est sympa de l'avoir tout près ! Vous ne le remarquez même plus, il fait partie de votre environnement, de votre vie, de votre histoire.

Et si un jour il disparaissait ? Si un jour, malade, il finissait par mourir, s'effacer du paysage, par manque de soins, manque d'attention, oublié.

L'oubli et l'indifférence. Voilà ce qui peut tuer ce patrimoine qui vous est cher.

Voie d'eau artificielle, un canal est un système complexe dont les éléments sont imbriqués et interdépendants. Ses ouvrages, ses équipements assurent sa pérennité. Les laisser à l'abandon, c'est le tuer. Tuer tous ces petits canaux qui ne font plus partie du réseau magistral\* et dont l'existence est désormais justifiée, pour l'essentiel, par la plaisance, la pêche, les activités de loisirs et le tourisme.

Clamer sa volonté de conserver ce patrimoine, parler de son canal, poser des questions, montrer aux décideurs son intérêt, manifester son attachement, c'est le maintenir en vie.

Si vous vous reconnaissez être de ceux qui veulent que leur canal survive, ce site est pour vous. Centre de ressources, d'informations et d'échanges, ce site permet l'expression, la mise en commun de l'expérience. Au final, par la contribution de chacun, il permet de montrer la volonté générale de conserver le patrimoine fluvial français en bon état.

[www.toncanal-patrimoine.org](http://www.toncanal-patrimoine.org)

\*le réseau des voies d'eau dédiées au trafic commercial et entretenu par l'Etat / VNF (Voies Navigables de France)



# Solidarité

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS vient en aide aux personnes démunies du fait de l'âge, d'un handicap ou encore de difficultés familiales, financières ou d'insertion.

Il étudie les demandes d'aide en liaison avec le centre médico-social. Il réalise des actions en faveur des personnes âgées.

Le repas des aînés est offert aux résidents de la commune âgés de 70 ans et plus. Pour l'année 2012, il aura lieu le dimanche 7 octobre, à midi, à la salle des fêtes de Sury-près-Léré. Les personnes désireuses d'accompagner nos aînés ce jour-là, seront les bienvenues. Elles devront s'inscrire en mairie une dizaine de jours avant et s'acquitter du coût, soit 29 €, le jour du repas.

Le jeudi 27 octobre 2011, 24 de nos aînés ont visité le Musée Rural Mobasser aux Fouchards. Ils y ont retrouvé, outils, machines, véhicules anciens et la reconstitution d'une salle commune d'autrefois. Cette sympathique initiative donna l'occasion aux visiteurs de découvrir une collection fabuleuse d'objets liés à la vie rurale et d'évoquer leurs souvenirs avec émotion.



Cette année, nous envisageons une visite à la Brasserie de Sancerre, en novembre, en co-voiturage. Les invitations seront remises avec celles du repas des aînés début septembre.

Ginette Juste - Adjointe déléguée Action Sociale

## EPICERIE SOCIALE

L'épicerie sociale créée par la CDC, ouvrira ses portes à l'automne 2012 sur la commune de Belleville-sur-Loire,

Après étude de leur dossier, les personnes qui y ont accès, pourront y faire leurs courses comme dans un magasin ordinaire, moyennant une faible participation.

La gestion sera assurée par la "Passerelle Berrichonne", qui proposera en sus des ateliers pédagogiques (cuisine...), bourse aux vêtements, prêt de livres...

L'épicerie sera ouverte tous les 15 jours, le jeudi de 14h à 16h.

Monique Sellier - Conseillère membre du CCAS



## ASSOCIATIONS D'AIDE À DOMICILE

### ADMR

10, rue de la poste - 18240 Boulleret

- Soins médicalisés :

Mme Portelli - Tél. : 02 48 72 34 08

- Aides ménagères :

Mme Régnier - Tél. 02 48 72 34 08

- Travailleuses familiales :

Mme de Lammerville

Tél. : 02 48 72 61 08

- Portage des repas :

Mme Delaire : Tél. : 02 48 73 75 15

Ce service est ouvert aux personnes à partir de 60 ans, résidant sur le canton. La distribution s'effectue le matin du lundi au vendredi, avec possibilité de repas pour les samedis et dimanches et pas d'obligation d'en prendre tous les jours. Le prix est fixé à 9 €. Le repas comporte une entrée, un plat garni, un fromage, un dessert et un potage pour le soir. Le pain et la boisson ne sont pas prévus.

## FACILAVIE

Aides à la personne et prestations à domicile

7, rue de l'île d'or - 18022 - Bourges cedex

Tél. : 02 48 23 06 70



## ASSOCIATIONS DE TELE ASSISTANCES (rester chez soi en toute sécurité)

### PRESENTE VERTE

7, rue de l'île d'or - 18022 Bourges cedex

Tél. : 02 48 23 06 70

[www.presence-verte.com](http://www.presence-verte.com)

### FILIEN

10, rue de la poste - 18240 Boulleret

Tél. : 02 48 72 34 08 - [www.admr.org](http://www.admr.org)

## MAINTIEN DE LA FORME (divers clubs)

### GYMNASTIQUE VOLONTAIRE, ATELIERS ÉQUILIBRE, DÉTENTE, MÉMOIRE, DIÉTÉTIQUE

Renseignements et inscriptions :

Mme Ilona Daniel - Tél. : 02 48 72 42 49

Mme Françoise Waché Tél. : 02 48 72 12 29

